

Alerte Orange neige et verglas en Auvergne Rhône-Alpes Restrictions de circulation en Vallée du Rhône

Météo France a placé depuis hier soir les départements de la région Auvergne Rhône-Alpes en alerte **Orange** neige/verglas. Des chutes de neige sont en cours depuis le début de l'après-midi à l'ouest de la région lyonnaise et au nord de la Vallée du Rhône. Les autoroutes A89 (sur tout le secteur Thenon/Clermont-Ferrand/Lyon) et A7 du réseau VINCI Autoroutes sont concernées par ces précipitations qui devraient s'intensifier en fin de journée et qui pourront atteindre jusqu'à 15 cm en plaine en Vallée du Rhône et plus particulièrement dans le département de la Drôme sur l'A7. Les autorités préfectorales ont décidé d'interdire la circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes dans le département de la Drôme dès 16h ; des mesures de stationnement obligatoires sont mises en place sur l'autoroute A7 au niveau de Bollène et de Montélimar. Les équipes sont mobilisées sans relâche pour gérer cet épisode météorologique et continuer de traiter les chaussées. VINCI Autoroutes invite tous les conducteurs à la plus grande prudence et rappelle qu'il est important de bien s'informer avant tout déplacement, surtout en période de départs en vacances.

Les chutes de neige prévues par Météo France tombent actuellement à l'ouest de la région lyonnaise et au nord de la vallée du Rhône

Des précipitations neigeuses ont débuté en région lyonnaise et en vallée du Rhône dès 14h30 cet après-midi et devraient s'intensifier au cours de l'après-midi et dans la soirée. Les autoroutes A89Est (sur tout le secteur Thenon/Clermont-Ferrand/Lyon) et A7 du réseau VINCI Autoroutes sont concernées.

En fonction de l'intensité des chutes de neige et de la baisse des températures, et malgré le traitement préventif des chaussées effectué au cours de la nuit et de la journée par les équipes de VINCI Autoroutes, les conditions de circulation pourraient également devenir délicates sur les autoroutes

Par conséquent, les autorités préfectorales ont pris des mesures de restriction de circulation pour les poids-lourds de plus de 7,5T dès 16h aujourd'hui :

- La circulation est interdite dans le département de la Drôme sur l'autoroute A7 ;
- Des zones de stationnement obligatoires sont mises en place au niveau de la barrière de péage de Vienne et sur les secteurs de Montélimar et Bollène ;
- Mise en place d'un demi-tour obligatoire à Valence Nord (n°14).

Par ailleurs, les restrictions de circulation mises en place dès ce matin par les autorités préfectorales à l'ouest de la région Auvergne Rhône Alpes sont toujours en vigueur, à savoir :

Pour les poids-lourds de plus de 7,5T :

- Interdiction de circuler sur l'A89 entre Thenon et Brive, entre Brive et Clermont Ferrand, et entre Clermont-Ferrand et Lyon
- Interdiction de circuler sur l'A72 et l'A711.
- Stationnement obligatoire sur l'aire de la Loire (dans les 2 sens de circulation).

- En venant et en direction de Saint Etienne, stationnement obligatoire au niveau de la Barrière de péage de Vauchette.
- En venant de Lyon, demi-tour obligatoire sur l'aire des Pierres Dorées (pour repartir vers Lyon)
- En venant de Clermont-Ferrand, demi-tour obligatoire au niveau de la barrière de péage des Martres sur A89.
- Entrées interdites sur les autoroutes concernées à tous les échangeurs.
- Sur l'A20, en direction de Brive demi-tour obligatoire à la barrière de péage de Montauban Nord et circulation interdite aux poids-lourds

Ces mesures d'interdiction de circuler sont destinées à éviter que les poids lourds ne se retrouvent en difficulté sur les voies des autoroutes en raison de la neige et des pluies verglaçantes prévues sur le secteur.

Pour les véhicules légers :

- Sur A89, A72 et A711, les véhicules légers ont **interdiction de doubler avec diminution de la vitesse réglementaire de 20 km/h.**

Par ailleurs, l'échangeur de Tarare Est (n°35) est fermé à **tous les véhicules** en direction de Clermont.

En conséquence, VINCI Autoroutes invite les conducteurs routiers et tous les automobilistes à redoubler de vigilance et à bien se renseigner sur les conditions de circulation avant de prendre la route en cette journée de départ en vacances. Par ailleurs, les autorités préfectorales conseillent de reporter les déplacements non indispensables. La formation de verglas ou de plaques de glace peut rendre le réseau routier impraticable et augmente le risque d'accidents et d'embouteillages.

Il est fortement recommandé de bien s'informer avant tout déplacement et d'adapter sa conduite aux conditions météorologiques. Le dispositif est en place pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7)**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **Le site internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Les comptes Twitter @VINCIAutoroutes @A7Trafic @A89Trafic @A46Trafic ; @A72Trafic.**

CONTACTS PRESSE : 01 55 94 76 40